

## **RAPPORT N° 548 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 14 JUIN 2026**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 6 au 13 juin 2026. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, trois (3) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bujumbura, Burunga et Gitega.

Le rapport dénonce également le cas d'un (1) ressortissant congolais qui se trouve en détention arbitraire depuis plus de deux semaines après son arrestation arbitraire par des agents du Service National de Renseignement (SNR) à Bujumbura.

### **1. Violation du droit à la vie**

- Le mercredi 10 juin 2026, dans la journée, le corps sans vie d'une jeune femme connue sous le nom d'Evelyne Ndayizeye, âgée de 24 ans, a été découvert sur les rives de la rivière Nyakijanda, au pied de la colline de Macu, en commune et province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, le corps de la victime était ligoté tandis que son téléphone a été retrouvé à proximité du corps sans vie.

Des membres de sa famille affirment qu'Evelyne Ndayizeye avait quitté son domicile le mardi 9 juin pour rencontrer une personne dont l'identité n'a pas été révélée, mais qu'elle n'était plus rentrée depuis. Son corps a été inhumé le même jour de sa découverte alors qu'aucun suspect n'a encore été arrêté.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête impartiale et approfondie pour déterminer les circonstances du meurtre et identifier les auteurs afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

- Le jeudi 11 juin 2026, dans la matinée, le corps sans vie d'un sexagénaire identifié sous le nom de Gaspard Kabanyegeye, âgé de 65 ans, marié et père de quatre enfants, a été retrouvé dans une petite brousse sur la colline de Rorero, zone de Kayero, commune de Musongati, dans la province de Burunga.

Selon les témoignages des habitants de la colline de Rorero, la veille de son décès, Gaspard Kabanyegeye s'était rendu au marché de Giharo avant de retourner à son domicile dans l'après-midi, après quoi il s'est rendu dans un bistrot poche de sa résidence. Des témoins confirment l'avoir vu à cet endroit jusqu'aux alentours de 18 heures. Son corps a été découvert le lendemain matin dans une broussaille non loin de son domicile. Il présentait des blessures, notamment à la tête, tandis que ses effets personnels ont été volés par ses agresseurs qui n'ont pas été identifiés.

Les mêmes sources dénoncent l'empressement avec lequel les autorités locales ont organisé l'inhumation hâtive du corps le même jour de sa découverte, sans attendre l'ouverture d'une enquête pour déterminer les circonstances et les auteurs du meurtre de Gaspard Kabanyegeye.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête impartiale et approfondie pour identifier les auteurs du meurtre de Gaspard Kabanyegeye, les traduire devant la justice et les punir conformément à la loi.

- Le vendredi 12 juin 2026, dans la matinée, un corps sans vie en décomposition d'un jeune homme non identifié a été découvert dans une brousse à quelques mètres d'une position militaire de la ferme de Randa, sur la colline et zone de Mitakataka, commune de Bubanza, dans la province de Bujumbura. Certains habitants de la colline de Mitakataka s'interrogent comment une personne puisse être assassinée à proximité immédiate d'une position militaire et soupçonnent l'implication de certains militaires de cette position dans l'assassinat du jeune homme.

Selon des témoins oculaires, des enfants à la recherche du bois de chauffage ont aperçu le corps en décomposition et ont alerté les forces de l'ordre qui sont vite arrivés sur le lieu du drame, en compagnie de l'administration locale et de la population environnante. Ils ont constaté que la victime avait été égorgée, poignardée au niveau des oreilles et que les yeux avaient été arrachés.

Les mêmes sources affirment que l'administrateur communal de Bubanza, Sabas Niyokindi, a ordonné l'enterrement de la victime, sans attendre une enquête pour identifier la victime, les circonstances et les auteurs du crime.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête approfondie pour identifier la victime et les auteurs du crime afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

## **2. violation du droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires**

- Depuis le mardi 26 mai 2026, aux alentours de midi, Benjamin Babunga Watuna, un ressortissant congolais, consultant international et analyste indépendant sur l'histoire de la région des Grands Lacs, a été arbitrairement arrêté par des agents du SNR avant d'être conduit au cachot, au siège de ce service à Bujumbura. Il est actuellement en détention arbitraire à la prison centrale de Bujumbura, appelée prison de Mpimba, depuis le 5 juin 2026.

Selon des témoins oculaires, Benjamin Babunga Watuna (voir sa photo ci-dessous) a été arrêté au restaurant Bahizi Café, à Bujumbura, où il s'était rendu pour prendre son petit-déjeuner. Des agents du SNR conduits par un certain Ramadhan Juma, connu sous le surnom de Rama, l'ont abordé au parking du restaurant, lui reprochant tour à tour un mauvais stationnement et la circulation dans un sens interdit. C'était en effet un moyen détourné pour lui tendre un piège afin de pouvoir monter dans son véhicule. Ainsi, un policier a finalement réussi à monter dans son

véhicule et ils l'ont contraint, sous menaces, de se diriger au siège du SNR où il a été arbitrairement détenu plus d'une semaine, sous interrogatoires farfelues, dans un contexte d'absence apparente d'éléments à charge.



Benjamin Babunga Watuna aurait été arrêté sous l'instigation des autorités congolaises sur des accusations de collaboration avec le M23. Les autorités congolaises affirmeraient qu'il servirait de relais financier par lequel transiteraient des fonds destinés à des personnes œuvrant pour le M23 au Burundi. C'est dans le souci de corroborer ces accusations que son téléphone et son ordinateur lui ont été confisqués dès son arrivée au SNR pour être remis à des experts chargés d'y rechercher d'éventuels éléments de preuve, mais aucun élément n'a pu être décelé pour confirmer les allégations de Kinshasha.

Il sied par ailleurs de noter que Benjamin Babunga Watuna est né en 1982 à Nyakabiga au Burundi, qu'il y a effectué l'ensemble de son parcours scolaire, depuis l'école primaire jusqu'aux études supérieures. Il travaillait avant son arrestation pour l'ONG néerlandaise ZOA international.

Bien qu'aucune communication officielle n'ait encore été publiée sur les charges retenues contre lui, des sources au parquet de Mukaza révèlent que, sur instruction de la Présidence du Burundi, Benjamin Babunga Watuna est accusé de quatre infractions fabriquées : (1) espionnage, (2) atteinte à la sûreté extérieure de l'État, (3) atteinte à sûreté intérieure de l'État et (4) actes de terrorisme; alors que, selon ses proches, il ne se serait engagé dans aucune activité politique.

SOS-Torture Burundi lance un appel vibrant au président burundais, Évariste Ndayishimiye, pour ordonner la libération immédiate de Benjamin Babunga Watuna.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.